

Le 23 Octobre 2012 | Déclaration transnationale

Pour la libération du coordinateur du CMSM et la fin de la répression ciblée contre des membres d'associations de migrants au Maroc

Les organisations soussignées exigent la libération du coordinateur du Conseil des migrants subsahariens au Maroc et l'abandon des poursuites engagées contre lui.

Elles dénoncent la répression ciblée qui s'abat sur les responsables des organisations de migrants au Maroc depuis quelques jours.

Camara Laye, fondateur, ancien président et actuel coordinateur du Conseil des migrants subsahariens au Maroc (CMSM) a été arrêté à son domicile dans la nuit du samedi 20 au dimanche 21 octobre à minuit, et placé en garde-à-vue au commissariat du 3ème arrondissement de Rabat. Son avocat s'est vu refuser l'autorisation de le rencontrer, en violation du code de procédure pénale et malgré les assurances qui lui avaient été données par le magistrat de permanence au parquet du Tribunal de Première instance de Rabat. Camara réside régulièrement au Maroc sous couvert d'une carte d'immatriculation. Nous sommes inquiets et craignons que cette arrestation vise à l'empêcher de poursuivre son engagement pour la défense des droits des migrants au Maroc, y compris à travers des poursuites pour une affaire de droit commun fictive, comme cela c'est déjà produit par le passé pour de nombreux militants des droits de l'homme ou opposants.

Cette arrestation fait suite à plusieurs incidents graves nous alarmant :

- menaces directes proférées contre le futur secrétaire général de l'ODT-Travailleurs Immigrés le 10 juin dernier ;
- double « cambriolage » de l'appartement d'un militant du Collectif des communautés subsahariennes au Maroc (CCSM) en l'espace de quinze jours, et vol de son ordinateur ;
- intervention violente de la police accompagnée de « baltagia » (« voyous ») dans un foyer où se trouvaient notamment des membres de l'ALECMA mercredi dernier 17 octobre après-midi à Hay El Farah à Taqadoum. Bilan : 2 blessés, 3 interpellations, vol d'effets personnels (passeports, argent, ordinateurs, caméras, et même des vêtements et des matelas) et menaces à peine voilées en partant (« à demain » !);
- arrestation du secrétaire général d'ALECMA samedi dernier 20 octobre 2012 matin à son domicile. Placé en garde à vue au commissariat du 3ème arrondissement, il a été libéré dimanche 21 octobre 2012.

Ces actions interviennent dans un contexte de répression croissante contre les migrants depuis un an (harcèlement, rafles et déportations accompagnées d'exactions, violences, racket, tant dans les grandes villes que dans les environs des présides occupés...) légitimée par les discours stigmatisant de responsables politiques (notamment le député USFP, Abdelhadi Khairate, et le ministre PPS de l'emploi et de la formation professionnelle, Abdelouahed Souhail) et d'une certaine presse (Assabah, Almassae, ...) (1)

Mais un contexte également marqué par la mobilisation, l'organisation et la visibilité croissantes des migrants : CMSM, CCSM, ODT-TI, ALECMA. Par ex :

- participation à la manifestation du 1er mai puis création du premier syndicat de travailleurs migrants au sein d'une confédération syndicale marocaine (ODT-TI) ;

- organisation d'une manifestation à Taqadoum devant le commissariat puis les ambassades pour dénoncer le développement des attaques racistes, l'impunité des auteurs en l'absence d'enquête et demander aux représentations diplomatiques d'assumer leur responsabilité de protéger leurs ressortissants puis création de l'association ALECMA à Taqadoum ;
- nombreuses actions du CMSM et du CCSM, notamment mission CMSM-GADEM, puis rédaction d'une note conjointe ;
- participation nombreuse et active des migrants et de leurs organisations au forum des migrants organisé à Oujda par le Forum social Maghreb les 6 et 7 octobre 2012.

Au vu de ces éléments, il apparaît évident que l'arrestation de Camara Laye participe d'une démarche continue d'intimidation et de répression à l'encontre des migrants à l'œuvre au Maroc depuis plusieurs mois. Nous demandons l'arrêt de cette répression et la libération immédiate de Camara Laye.

Signature des associations :

Maroc : Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants (GADEM), Conseil des migrants subsahariens au Maroc (CMSM), Collectif des communautés subsahariennes au Maroc (CCSM), Association de lutte contre l'émigration clandestine au Maroc (ALECMA), Association marocaine des droits de l'homme (AMDH), Association Beni Znassen pour la Culture, le Développement et la Solidarité (ABCDS), Forum Asile Migration, Forum des Alternatives Maroc (FMAS), Observatoire marocain des libertés publiques, Action Jeunesse, Organisation démocratique du travail – Maroc (ODT), Organisation démocratique des travailleurs immigrés – Maroc (ODT-I), Institut de formation des agents de développement (IFAD), Fonds d'appui à la dynamisation des organisations communautaires de base (FADOC), Association Rencontre Méditerranéenne Pour l'Immigration et le Développement (ARMID), Femmes pour l'égalité et la démocratie Maroc, Réseau Amazighe pour la Citoyenneté – Azetta, Réseau marocain pour la défense du droit à la santé = droit à la vie, Observatoire national des droits au travail,

Réseaux internationaux : Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme (REMDH), Migreurop, Afrique-Europe-Interact

Autres pays : Groupe de recherche et d'actions sur les migrations en Afrique Centrale (GRAMI AC) – Cameroun, Conseil des migrants de France, Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH), Association des Réfugiés Sans Frontières – Cameroun (ARSF), Association des refoulés d'Afrique centrale au Mali (ARACEM), Fluechtlingsrat Hamburg (Conseil de Réfugiés de Hambourg), Association "Movimento dei Senza Voce" (Suisse), Fondation Conseil Jeune, membre du GRAMI AC (Cameroun), Ligue des droits de l'homme Belgique, Fédération des Tunisiens citoyens des deux rives – France (FTCR), Comité pour le respect des libertés en Tunisie (CRLDHT), CNCD-11.11.11 – Belgique, SOS Migrants – Belgique, Na'oura Groupe Solidarité Belgique Maroc – GSBM, La Cimade – France, Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés – France (FASTI), Stiftung :do, Hamburg (Allemagne), Association des travailleurs maghrébins en France (ATMF), Initiative démocratie développement – France (IDD), Rete Primo Marzo – Italie, Associazione Giù le frontiere – Italie, Association mauritanienne des droits de l'homme (AMDH), Association de défense des droits de l'homme au Maroc (ASDHOM) – France, Associazione di promozione sociale ARCI – Italie, comité local du Sénégal de la Charte Mondiale des Migrants, Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP) – Algérie, Confédération Générale des Travailleurs de Mauritanie (CGTM), Les Alternatifs solidarités écologie féminisme autogestion – France, Cooperazione Internazionale Sud Sud (CISS) – Italie,

Centre d'étude et de recherche sur la migration de l'Afrique subsaharienne (CERMAS) –
Pays-Bas,

(1) Cf. notamment les communiqués du GADEM de septembre 2011 :
<http://www.gadem-asso.org/Les-forces-de-l-ordre-marocaines,125> et novembre 2011 :
<http://www.gadem-asso.org/Les-forces-de-l-ordre-marocaines>, les rapports et communiqués de
l'AMDH, de l'ABCDS et de MSF et la note d'analyse conjointe CMSM-GADEM de septembre
2012 : <http://www.gadem-asso.org/Recrudescence-de-la-repression,142>.